



ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS
MÉTROPOLITAINE

**Mieux respirer
pour mieux
vivre !**



Métropole
du Grand Paris

logo de la
commune

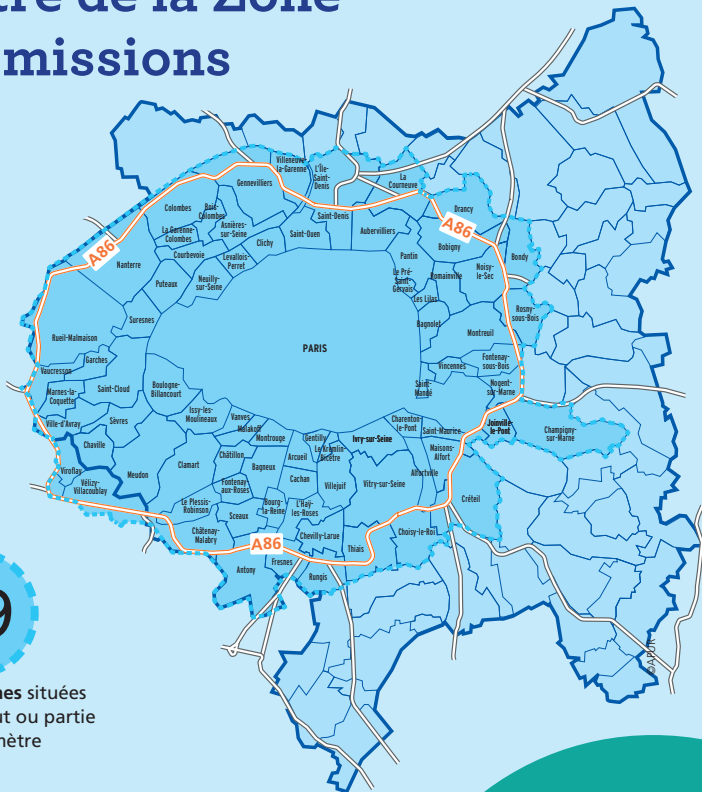
Le périmètre de la Zone à Faibles Émissions

Lancement de la ZFE Juillet 2019

5,61 M d'habitants concernés

79

communes situées dans tout ou partie du périmètre de l'A86



Un projet de calendrier progressif des vignettes Crit'Air*

juillet 2019	janvier 2021	juillet 2022	janvier 2024	2030
Non classés + 	+ 	+ 	+ 	objectif 100 % de véhicules propres

*Chaque étape doit faire l'objet d'études, d'une consultation dédiée et d'un nouvel arrêté pris par les maires

Véhicules interdits à la circulation en fonction du calendrier

7/7j
de 8h à 20h



ponds lourds les plus polluants

du lundi au vendredi de 8h à 20h



autres véhicules les plus polluants

Des mesures d'accompagnement pour rouler propre

Il existe des aides cumulables pour l'achat d'un véhicule propre (électrique, hydrogène, hybride, rechargeable ou GNV) neuf ou d'occasion : prime à la conversion et Bonus écologique versés par l'État, aides locales de la Métropole du Grand Paris, de la Ville de Paris et de la Région Île-de-France.

Avec le soutien de :



dans le cadre du programme



Toutes les informations sur www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr